

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 38 (1912)  
**Heft:** 9

## **Wettbewerbe**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

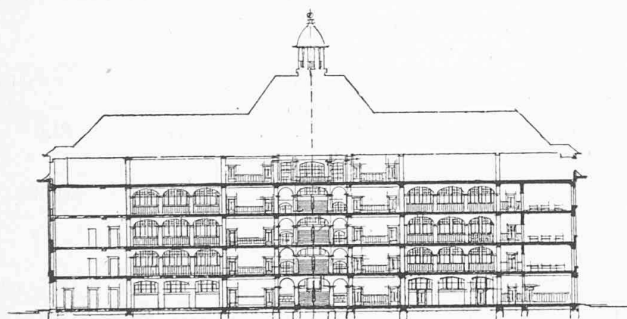
**Download PDF:** 05.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

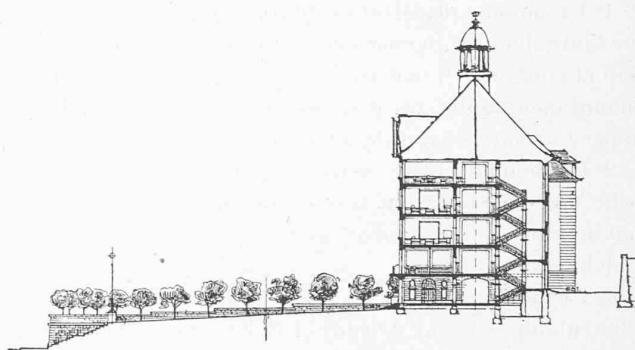
## CONCOURS POUR L'ÉCOLE DE COMMERCE, A LAUSANNE.



Perspective.



Coupe longitudinale. — 1 : 1000.



Coupe transversale. — 1 : 1000.

1<sup>er</sup> prix : projet « Père Picquand », de MM. Thévenaz et Schnell, architectes, à Lausanne.

Malgré cela, ce système est encore amélioré chaque jour par les constructeurs et l'on peut prévoir qu'il deviendra celui de l'avenir.  
(A suivre).

### Concours pour l'élaboration des plans de construction d'un Muséum d'histoire naturelle.

#### Rapport du Jury.

Le Jury chargé d'examiner les plans présentés au concours pour la construction d'un Muséum d'histoire naturelle à Genève, composé de MM. le conseiller Administratif

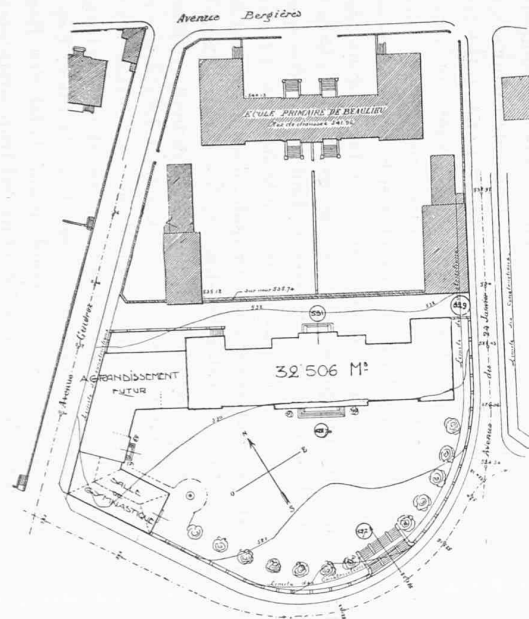
Chauvet, les architectes Epitoux, de Lausanne, Propper, de Bienne, Weibel et Camille Martin, de Genève, ainsi que de MM. Bedot, directeur du Muséum, et Lemaitre, ingénieur de la ville, s'est réuni les 7 et 8 mars 1912, à l'Ecole primaire des Casemates.

M. L. Chauvet avait été désigné comme président, M. Camille Martin, comme secrétaire.

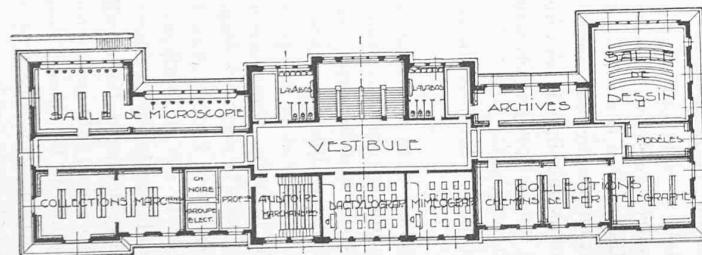
Le Jury a constaté la présence de 17 projets arrivés à destination dans les délais voulus et portant les devises suivantes :

1. « Darwin » ; 2. « Crépuscule » ; 3. « Simplex » ; 4. « Mont-Blanc » ; 5. « Genève » ; 6. « Geoffroy de St.-Hilaire » ; 7. « Lamarck » ; 8. « Lux » (I) ; 9. « Phoebus » ; 10. « Lux » (II) ; 11. « Printemps » ; 12. « Helvétique » ; 13. « Morituri te salu-

CONCOURS POUR L'ÉCOLE DE COMMERCE, A LAUSANNE.

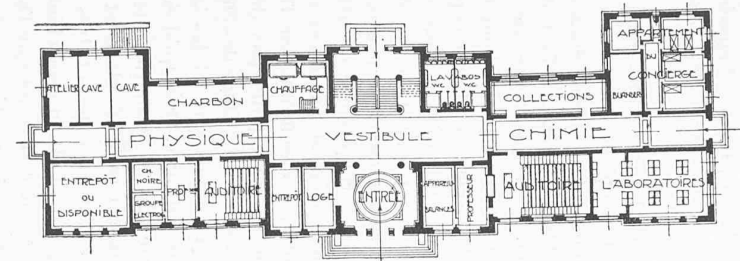


Plan de situation. — 1 : 2000.

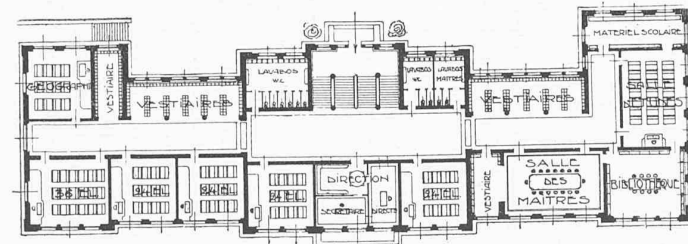


Plan des combles. — 1 : 800.

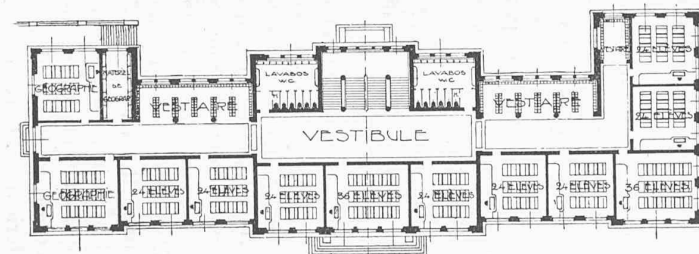
1<sup>er</sup> prix : projet « Père Picquand »,  
de MM. Thévenaz et Schnell, architectes, à Lausanne.



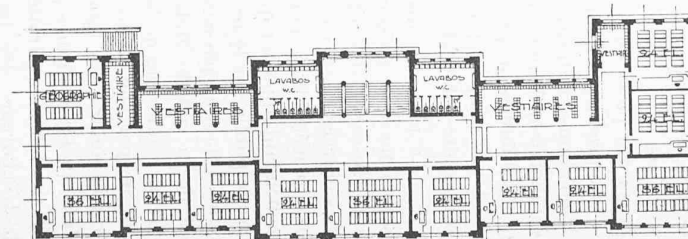
Plan du rez-de-chaussée inférieur. — 1 : 800.



Plan du rez-de-chaussée supérieur. — 1 : 800.



Plan du 1<sup>er</sup> étage. — 1 : 800.



Plan du 2<sup>me</sup> étage. — 1 : 800.

tant »; 14. « Granit »; 15. « Coupole »; 16. « La Taupe »; 17. « Bonivard ».

Des calculs vérifiés par le Service des Travaux montrent que le cube des projets présentés varie entre 52 000 et 66 000 mètres cubes.

Après avoir passé en revue tous les envois, le Jury a procédé à une première élimination des projets qui contenaient des dispositions contraires aux données du programme ou qui témoignaient d'études insuffisantes.

Ont été éliminés au premier tour, les nos 4, 8, 11, 15 et 17. Les douze projets qui avaient résisté à cette première épreuve ont été l'objet de critiques détaillées.

N° 1. — Le plan est absolument conforme aux données du programme et ne présente aucune complication de construction. L'escalier devrait être un peu mieux séparé du hall. Les entrées de service du côté de la rue de Malagnou sont bien placées. Pour permettre l'accès des chars, il faudrait cependant apporter quelques modifications aux abords. Le passage public sur le boulevard Helvétique est bien proportionné. Quant au passage prévu sur la voie de tramway, au haut de la rue de Malagnou, il ne pourrait s'exécuter sans changer le niveau de la voie. L'architecture des façades se distingue par son unité et sa simplicité. L'auteur a su tempérer la rigidité des lignes droites en introduisant dans les détails quelques formes plus souples. Les étages de sous-sol sont franchement traités comme de grands soubassements. L'éclairage des locaux inférieurs est assuré par l'abaissement de la terrasse qui soutient très bas le monument. On aurait pu sans inconvénients diminuer la largeur de cette promenade pour laisser plus d'espace libre du côté de la rue Sturm. L'auteur a supprimé avec raison toute rampe et tout escalier dans l'axe de l'édifice et s'est borné à prévoir des moyens d'accès aux deux extrémités de la terrasse. En reculant légèrement la façade terminale de l'aile ouest du Muséum, l'auteur a pu retourner la terrasse sur le boulevard Helvétique. Cette idée très heureuse a pour effet de diminuer la trop grande hauteur de l'édifice à l'angle des deux rues. En outre, l'entrée du passage public se trouve bien encadrée. Le pavillon central ne dépasse pas les ailes, il est ainsi mieux en proportion avec le reste de l'édifice, et interrompt le moins possible le développement des lignes horizontales. De tous les projets présentés, le n° 1 a le cube le plus réduit. Cette qualité, jointe à la sobriété de l'architecture permettrait de l'exécuter dans les limites du programme.

N° 2. — L'escalier et le vestibule sont satisfaisants. Le passage public coupe la communication entre les locaux du sous-sol. L'entrée des marchandises sur la rue de Malagnou n'est pas aisément accessible aux chars : elle est trop loin du monte-charge. L'escalier et la rampe sur la face nord ne sont pas d'un effet heureux. L'aménagement de cette partie ne serait possible dans la première étape, qu'en construisant d'emblée une terrasse à l'angle. Les bâtiments sont trop avancés du côté de la rue de Malagnou; ils devraient être construits en grande partie sur le talus; la ligne de tramway devrait en outre être déplacée. Les escaliers et terrasses ont des lignes trop saccadées, cela enlève toute grandeur à l'ensemble. L'architecture du bâtiment à construire dans la première étape est correcte sans être très originale. L'abaissement de l'aile qui fait angle sur le boulevard Helvétique, ne pourrait convenir au développement normal du Muséum. La liaison des deux parties est d'ailleurs malheureuse. Le

mur mitoyen qui apparaît au-dessus du toit, de même que le motif d'angle dans son ensemble, rappelle trop l'architecture des maisons à loyer. Les arcades du rez-de-chaussée n'ont pas de raison d'être et font un mauvais effet. Les plate-formes sur le toit ont été omises.

N° 3. — Le vestibule central est bien éclairé. La hauteur relativement forte du vestibule d'entrée a été obtenue aux dépens des facilités de communication entre les étages. Pour passer du rez-de-chaussée au premier étage, il faut descendre plusieurs marches avant de trouver le départ de l'escalier. De même pour aller du premier sous-sol au rez-de-chaussée. L'entrée de service fait défaut, en tout cas pour la première étape. La porte de la bibliothèque, non prévue d'ailleurs dans le programme, ne pourrait servir d'accès indirect à d'autres locaux. La rampe montant du boulevard Helvétique à la rue Sturm est trop rapprochée du bâtiment principal. Son débouché supérieur n'est pas assez visible. Dans l'architecture des façades, on sent un peu trop la volonté d'imposer un parti qui ne correspond pas de tous points aux dispositions intérieures. Ainsi, l'étage des combles est entièrement caché derrière l'entablement, et les laboratoires sont éclairés au moyen de vitrages. Quoi qu'il en soit, la façade principale se distingue par une crânerie, une puissance peu communes. L'ordonnance est d'une clarté et d'une simplicité vraiment classiques. L'absence de toit, très avantageuse au point de vue pratique, ne nuit en rien à l'impression d'ensemble. On peut se demander si l'effet que l'auteur a cherché à obtenir, n'entraînerait pas une dépense de matériaux considérable. Pour avoir suffisamment de force, les piliers devraient avoir une saillie puissante. Il faut remarquer d'autre part, que les baies sont très larges et qu'elles s'ouvrent jusqu'au sol, étant fermées par de simples balustrades. L'éclairage serait donc très satisfaisant. Les pavillons d'angle sans arrondi, ni pan coupé, ont grande allure; la terrasse soutient et accompagne bien l'édifice. Le Jury a constaté des inexactitudes dans les niveaux et des manques de concordances entre les plans et coupes, spécialement en ce qui concerne les sous-sols. Il est regrettable que cette conception grandiose soit d'une exécution coûteuse vu son cube très élevé, (l'auteur ferait bien de revoir ses calculs).

N° 5. — Le vestibule est bien étudié. Il est fâcheux que les coupes ne permettent pas de se rendre mieux compte des dispositions intérieures du corps central. Les cotes de hauteur sont d'ailleurs peu exactes et le projet dans son ensemble est un peu trop traité à la façon d'une esquisse. Il manque une porte de service accessible aux chars, sur la rue de Malagnou, les terrasses n'étant raccordées que par des escaliers. Le passage public sur le boulevard Helvétique est étrié. Sur la façade principale, les masses sont bien réparties; tout en restant distinctes, les constructions des deux étapes sont bien liées. L'angle du bâtiment est bien marqué, sans toutefois devenir une dominance. Le clocher central ne se justifie guère dans un Musée; sa forme est toutefois agréable et, au point de vue purement architectural, il constitue un heureux couronnement de l'édifice. Les terrasses ont trop d'importance, étant donné l'état des lieux. D'une manière générale, l'architecture est trop somptueuse, et ne répond pas aux exigences du programme. Le cube dépasse les limites prévues.

N° 6. — Le plan respecte les grandes lignes du programme. Le vestibule a une forme originale, mais un peu trop recherchée, étant donné le plan du corps central. L'entrée sur rue

Sturm est étriquée. L'entrée de service, sur rue de Malagnou au milieu du corps central, n'est pas heureuse. Elle coupe en deux parties un local qui devrait rester entier. De même, le passage public interrompant la circulation dans les sous-sols, deuxième étape. La terrasse est simple et permet un bon éclairage des sous-sols. Les façades sont bien étudiées, mais trop riches. Le motif central est bien proportionné; il n'écrase pas les ailes. On peut regretter que le hall ne soit pas accusé en façade par de grandes fenêtres remplaçant les multiples ouvertures prévues au projet. Le bâtiment à construire dans la deuxième étape, a une hauteur insuffisante. La solution adoptée pour le pan coupé est satisfaisante. L'angle est bien marqué, mais reste cependant subordonné au pavillon principal.

(A suivre).

### Concours pour les collèges cantonaux, à Lausanne.

Le concours ouvert aux architectes pour l'élaboration d'un projet de bâtiment destiné aux collèges cantonaux a donné les résultats suivants :

Sur les 44 projets présentés 6 ont été primés :

1<sup>er</sup> prix, 2600 fr., projet n° 15, devise « Dimanche »; auteur M. O. Oulevey, architecte, à Lausanne.

2<sup>e</sup> prix, 2400 fr., projet n° 11, devise « Bouby », auteur M. Ch. Thévenaz, architecte, à Lausanne,

3<sup>e</sup> prix, 2200 fr., projet n° 29, devise « Pont Bessières », auteur M. Ch. Gunthert, architecte, à Vevey.

4<sup>e</sup> prix, 1100 fr., projet n° 1, devise « Pascal », auteurs MM. de Rham et G. Pelloux, architectes, à Lausanne.

4<sup>e</sup> prix ex-æquo, 1100 fr., projet n° 2, devise « Deux Niveaux », auteurs MM. M. Correvon, architecte, à Genève, et Bonnard et Picot, architectes, à Lausanne.

5<sup>e</sup> prix, fr. 600, projet n° 27, devise « Pestalozzi », auteur M. J. Gros, architecte, Lausanne.

L'exposition des projets de concours aura lieu à l'Ecole normale. Le public sera admis à la visiter du 1<sup>er</sup> au 15 mai prochain, de 11 h. du matin à 5 h. du soir.

### Société suisse des ingénieurs et architectes.

*Commission de la « Maison bourgeoise »*

*Procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> novembre 1911, à 2 1/2 h.*

Président : M. P. Ulrich, architecte.

Sont présents : MM. Dr F. Bluntschli, J. Bouvier, E. Fatio, E. Joos, F. Stehlin, E. v. Tschärner, M. Suter tient le procès-verbal à la place de M. Härry, empêché.

*Contrat d'édition* : La principale modification apportée à la précédente rédaction de la Commission est la décision du Comité central de conclure le contrat avec l'éditeur et de déléguer cette mission à la petite Commission. L'entente est faite sur le reste entre le Comité central et la petite Commission. La Commission approuve le contrat, article par article, et charge la petite Commission de se mettre en relation avec l'éditeur Wasmuth pour la passation du contrat dans teneur actuelle.

*Rapport de la Commission avec le Comité central.* M. Bluntschli fait savoir que le Comité central n'élabore un projet

de règlement de ses relations avec la Commission. M. Stehlin donne connaissance d'un rapport de la petite Commission sur le même sujet. Il soumet à l'Assemblée les propositions suivantes :

1. En vertu de ses statuts, la Commission de la Maison bourgeoise traite les questions de son ressort en toute indépendance et gère elle-même les fonds qui sont mis à sa disposition pour ses travaux.

2. La Commission présente au Comité central, à la fin de chaque exercice, un rapport financier, un rapport de gestion détaillé et un aperçu des travaux qui seront exécutés pendant l'année suivante. Les deux derniers rapports seront établis par le président de la Commission et de la petite Commission et approuvés ainsi que l'état financier par la Commission. Si le Comité central n'approuve pas l'aperçu des travaux pour l'année suivante, il le fait savoir au plus tôt afin que la petite Commission n'ait pas à revenir sur des dispositions déjà arrêtées.

3. Les actes qui engagent la responsabilité de la Société toute entière sont soumis à l'approbation du Comité central.

4. Le président des Commissions assiste à toutes les délibérations du Comité central qui ont trait à la Maison bourgeoise.

5. Le secrétaire du Comité central soumet les procès-verbaux de ces délibérations à l'approbation du président des Commissions avant leur publication.

M. Ulrich partage la manière de voir de la petite Commission et considère que son rapport devra servir de base aux propositions à présenter au Comité central.

M. Stehlin approfondira la question et présentera prochainement un projet de règlement.

M. Stehlin rapporte sur les travaux de la petite Commission.

*Genève.* Les relevés sont achevés. La petite Commission s'est entendue, à Genève, avec MM. Fatio et Martin, le rédacteur du volume. La rédaction du texte touche à sa fin et sera transmise à M. Propper qui en fera la traduction allemande.

*Zoug.* Les matériaux ont été inventoriés pendant l'été 1911.

*St-Gall.* M. Truniger, à Wyl, rassemble les matériaux.

*Obwald et Nidwald.* Sont joints à Zoug.

*Schwyz.* On cherche un rédacteur. Les matériaux sont prêts.

*Berne.* On a commencé les relevés dans le Seeland sous la direction de M. Propper.

*Vaud et Valais.* Ont été parcourus par M. Fatio qui a trouvé beaucoup de choses intéressantes.

Une exposition sera organisée à Berne pendant la session des Chambres fédérales par les soins de la petite Commission avec la collaboration de M. Joos, pour faciliter l'obtention du subside.

On s'entendra avec le Comité central pour faire figurer les archives et les publications à l'Exposition nationale de Berne, en 1914.

La section de Berne, après avoir entendu une conférence de M. Propper, a voté une subvention pendant 3 ans.

On décide d'attendre que le contrat d'édition soit conclu et la subvention fédérale assurée pour reprendre les démarches en vue d'obtenir de nouvelles subventions des sections.

Séance levée à 6 heures.